

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 6 septembre 2023, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette  
sous la présidence de Isabelle Vincent

**Présents :** M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, enseignante, 1<sup>er</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Kim Turcotte, enseignante préscolaire  
M<sup>me</sup> Édith Plamondon, éducatrice spécialisée  
M<sup>me</sup> Odette Lacoste, enseignante, 3<sup>e</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Chantale Bouchard, directrice  
M. Guillaume Picard, parent  
M. Vincent-Philippe Reid, parent  
M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon, enseignante, 2<sup>e</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Isabelle Vincent, parent  
M<sup>me</sup> Martin Trudel, parent  
M<sup>me</sup> Claudia Veilleux, parent  
M<sup>me</sup> Marie-Chantal Chrétien, parent  
M<sup>me</sup> Gertha Jean, parent

**Absents :** M<sup>me</sup> Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde  
M<sup>me</sup> Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute  
M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis, parent  
M<sup>me</sup> Édith Marmen, directrice adjointe

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> Josée Poulin

## 1. MOT D'OUVERTURE

### 1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 05. M<sup>me</sup> Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point suivant : 4.6 Support à vélo

#### **Résolution CÉHC22-23.65**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Odette Lacoste, appuyée par M<sup>me</sup> Nadia Lemieux

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public.

#### **1.4 Adoption du procès-verbal du 15 juin 2023**

Au point 1.5, nous devrions lire « Il a été proposé de mettre l'insigne de la ville conditionnel à avoir le logo de la Fondation proportionnellement à la subvention donnée ».

Au point 2.1, M<sup>me</sup> Marie-Ève Harton demande aux membres et non M<sup>me</sup> Isabelle Vincent.

Au point 5.2, M<sup>me</sup> Lemieux et non M<sup>me</sup> Paris informe... De plus, M<sup>me</sup> Rompré informe que les élèves de la 5<sup>e</sup> année sont allés au Camp Trois-Saumons et non M<sup>me</sup> Gagnon.

Au point 7.1, la prochaine rencontre aura lieu à 19 h et non à 18 h.

#### **Résolution du CÉHC22-23.66**

L'adoption du procès-verbal est proposée par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Chrétien, appuyée par M<sup>me</sup> Gertha Jean.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **1.5 Suivi au procès-verbal**

M Picard informe les membres que les deux tableaux numériques ont été installés.

#### **1.6 Courrier reçu**

Aucun courrier reçu.

### **2. DÉCISION**

#### **2.1 Bilan annuel de la présidente**

M<sup>me</sup> Isabelle Vincent présente le bilan annuel 2022-2023.

#### **Résolution du CÉHC22-23.67**

Le bilan annuel a été proposé par M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, appuyé par M. Guillaume Picard.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **2.2 Budget du CÉ 2022-2023**

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre.

### **3. CONSULTATION**

### **4. DISCUSSION**

#### **4.1 Service de garde état de situation**

M<sup>me</sup> Chantale Bouchard présente un état de situation du service de garde. Elle mentionne que la direction travaille avec le Centre de services scolaire pour trouver des solutions. Il a été proposé de mettre ce sujet en point de suivi aux prochaines rencontres.

#### **4.2 Camp de jour**

M<sup>me</sup> Chantale Bouchard informe les membres que tout s'est bien déroulé. Il y a cependant eu quelques bris mineurs selon certains professeurs. Il a été mentionné que les

responsables du camp de jour ont utilisé deux locaux du côté du pavillon Saint-Charles sans la permission. Les gens de la ville ont été informés.

#### **4.3 Assemblée générale des parents**

L'assemblée générale des parents ainsi que le souper hot-dog auront lieu le 7 septembre prochain à 17 h.

#### **4.4 Parc-école**

L'état de la classe extérieure n'a pas changé. Les discussions prévues cet été n'ont pas eu lieu. Un arbre près du jeu « araignée » est mort. Il a été demandé de faire une demande pour l'abattre.

#### **4.5 Vente parcelle de terrain**

M<sup>me</sup> Bouchard informe les membres qu'à la suite d'une discussion avec Mme Julie Aubin du Centre de services scolaire, que le montant de 23 000,00 \$ à la suite de la vente du terrain au bout de la rue Saint-Charles sera réinvesti dans les écoles du territoire de L'Ancienne-Lorette. De plus, la ville s'engage à réinvestir le même montant. M. Picard demande une reddition de compte quant aux dépenses liées à ce 23 000,00 \$.

#### **4.6 Supports à vélo**

M<sup>me</sup> Bouchard s'informerait pour l'ajout d'un support à vélo au bout de la piste cyclable.

### **5. INFORMATION**

#### **5.1 Information de la directrice**

Aucune information de la direction. M. Trudel réitère sa demande concernant les activités parascolaires. Il souhaite que l'information des activités soit transmise avec une date précise du début des inscriptions.

#### **5.2 Information du personnel**

Aucune information du personnel

#### **5.3 Information de la présidence du CÉ**

M<sup>me</sup> Vincent propose aux membres que le rapport annuel ainsi que le budget soient à l'ordre du jour de la dernière rencontre du CÉ en juin. Ce point sera discuté lors de la première rencontre du CÉ avec les nouveaux membres.

#### **5.4 Information du comité de parents**

Aucune information du comité de parents. M. Trudel informe les membres que le rapport du comité de parents sera présenté à l'assemblée générale du 7 septembre prochain.

### **6. AUTRES SUJETS**

#### **6.1 Eau contaminée**

La directrice informe les membres que des bouteilles d'eau seront livrées et que les élèves sont invités à apporter leur bouteille d'eau.

